

Présidence de Mme Natacha Litzistorf, présidente

Membres absents excusés : Alix-Olivier Briod ; Claude-Nicole Grin ; Gaëlle Lapique ; Gilles Meystre ; Fabrice Moscheni ; Magali Zuercher ; Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : Sylvianne Bergmann ; Christiane Jaquet Berger ; Manuela Marti ; Laurent Rebeaud.

Membres présents	89
Membres absents excusés	7
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 45 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2013/62

Renaturation du lac de Sauvabelin. Réponse au postulat de M^{me} Elisabeth Müller « Un meilleur accueil des promeneurs à Sauvabelin »

Rapportrice : Mme Muriel Chenaux-Mesnier (Soc.)

Discussion

Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert (FIPAV) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; Mme Nicole Graber (Les Verts) qui dépose un amendement.

Amendement N. Graber (dépôt)

d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 3'700'000 francs pour couvrir les frais relatifs à la renaturation du lac de Sauvabelin, à l'exception de l'éclairage des arbres situés sur l'île.

Discussion (suite)

M. Pierre Oberson (UDC) ; Mme Eliane Aubert (PLR) ; M. Nicolas Gillard (PLR) ; Mme Nicole Graber (Les Verts) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Elisabeth Müller (Les Verts) ; Mme Florence Germond, directrice de FIPAV ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI) ; Mme Florence Germond, directrice de FIPAV.

Vote s/amendement Graber

Le Conseil, par 42 oui, 24 non et 9 abstentions, **approuve** l'amendement de Mme Nicole Graber à la conclusion n°1.

Vote s/concl. n°1

Le Conseil, par 72 oui, 5 non et 6 abstentions, **approuve** la conclusion n°1 telle qu'amendée par le Conseil.

Vote s/concl. n°2 à 5

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 2 abstentions, **approuve** les conclusions n° 2 à 5 de la commission.

Vote s/concl. n° 6

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 3 abstentions, **approuve** la conclusion n° 6 de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 3'700'000 francs pour couvrir les frais relatifs à la renaturation du lac de Sauvabelin, à l'exception de l'éclairage des arbres situés sur l'île ;
2. d'amortir annuellement sur une durée de 10 ans le crédit ci-dessus par la rubrique 6601.331 du budget de la Direction des finances et du patrimoine vert, Service des parcs et domaines ;
3. de balancer le compte d'attente 6601.581.675 ouvert pour couvrir les frais d'études par prélèvement sur le montant prévu sous chiffre 1 ;
4. d'accepter le prélèvement sur le Fonds de développement durable pour un montant total de 2'965'000 francs, et de porter le prélèvement en amortissement du crédit mentionné sur chiffre 1 ;
5. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1, la subvention du Fonds Suisse pour le Paysage à recevoir ;
6. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M^me Elisabeth Müller « Un meilleur accueil des promeneurs à Sauvabelin ».

Rapport s/Préavis N°
2013/64

**Immeuble Pré-du-Marché 1 et Neuve 2 à Lausanne.
Demande de crédit pour la rénovation complète de l'immeuble**

Rapporteur : M. Olivier Faller (Soc.)

Discussion

M. Olivier Faller (Soc.) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Olivier Faller (Soc.) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Grégoire Junod, directeur de LSP ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Grégoire Junod, directeur de LSP.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 4'500'000 francs pour la rénovation de l'immeuble rue Pré-du-Marché 1/rue Neuve 2 ;
2. de balancer les dépenses du crédit d'étude 3301.582.340 par prélèvement sur le crédit alloué sous chiffre 1 ;
3. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 par la rubrique 3306.331 du budget du Service du logement et des gérances ;
4. de faire figurer sous la rubrique 3306.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 1 ;
5. de charger la Municipalité de s'assurer de l'obtention de toutes les subventions possibles auprès des autorités cantonales avant le démarrage du chantier.

Rapport s/Préavis N°
2014/4

Politique municipale en matière de vidéosurveillance. Modification du règlement communal sur la vidéosurveillance

Rapporteur : M. Blaise-Michel Pitton (Soc.)

Discussion

M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, 4 non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de donner à l'alinéa 2 de l'article 6 du règlement communal sur la vidéosurveillance des 11 octobre 2011 et 24 avril 2012, la nouvelle teneur suivante : « *Seuls les systèmes de surveillance effaçant automatiquement les données après 96 heures sont autorisés.* ».

Modification du règlement communal sur la vidéosurveillance des 11 octobre 2011 et 24 avril 2012

L'article 6 du règlement communal sur la vidéosurveillance des 11 octobre 2011 et 24 avril 2012 est modifié comme il suit :

Alinéa 1(sans changement) : La Municipalité est compétente pour décider de toute nouvelle installation de caméra(s).

Alinéa 2 : Seuls les systèmes de surveillance effaçant automatiquement les données après 96 heures sont autorisés.

Alinéa 3 (sans changement) : Le champ de la ou des caméras veillera au respect des habitations privées. Une liste des endroits vidéosurveillés sera annexée au présent règlement.

Rapport s/Préavis N°
2014/5

Centre lausannois d'aviron. Travaux d'amélioration de l'isolation thermique de l'enveloppe des bâtiments et rénovation partielle intérieure.

Rapporteuse : Mme Evelyne Knecht (La Gauche)

Discussion

M. Alain Jeanmonod (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; Mme Evelyne Knecht (La Gauche) ; Mme Séverine Evéquoz (Les Verts) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, 2 non et 1 abstention, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 2'710'000 francs destiné à améliorer l'isolation thermique et à rénover partiellement l'intérieur des bâtiments du Centre lausannois d'aviron ;
- 1a) d'allouer à la Municipalité un crédit supplémentaire de 120'000 francs pour permettre l'installation en toiture de panneaux thermiques de nature à contribuer à la production/distribution de chaleur ;
2. d'autoriser la Municipalité à financer partiellement ce crédit, à hauteur de 1'040'000 francs, par prélèvement sur le Fonds communal pour le développement durable et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
3. d'amortir annuellement, sur une durée de huit ans, le crédit prévu sous chiffre 1, par le budget du Service des sports, rubrique 2101.331 ;
4. de faire figurer sous la rubrique 2101.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
5. de balancer le compte d'attente N° 2101.581.273 ouvert pour couvrir les frais d'études, par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ;
6. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 la subvention accordée par la Fondation « Fonds du sport vaudois ».

Rapport s/Préavis N°
2014/11

Construction d'une chaudière à eau surchauffée à l'usine de Pierre-de-Plan.

Rapporteur : M. Jean-Pascal Gendre (PLR)

Discussion

M. Olivier Faller (Soc.).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 non, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 9'450'000.– pour la réalisation d'une nouvelle chaudière à l'usine de Pierre-de-Plan et le démantèlement de la chaudière 4 ;
2. de financer partiellement cet investissement par un prélèvement de CHF 7'450'000.– sur le fonds de réserve et de renouvellement du chauffage à distance ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et enregistrer en fonction des dépenses réelles les charges d'intérêts et d'amortissements relatives au solde de ce crédit sur les rubriques 322 respectivement 331 du Service du gaz et chauffage à distance des SiL.

Postulat	de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « Centrale d'engagement pour les besoins des cantons de Vaud et de Neuchâtel, pourquoi ce qui est possible entre deux cantons ne le serait-il pas entre le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ? ».
<i>Discussion préalable</i>	M. Claude-Alain Voiblet (UDC) <u>qui demande le renvoi à la Municipalité</u> ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Jean-François Cachin (PLR) <u>qui demande le renvoi en commission</u> ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) <u>qui demande le renvoi en commission</u> . La demande ayant été formulée par un membre de la Municipalité, le postulat est renvoyé à une commission.
Postulat	de Mme Séverine Evéquo (Les Verts) et consorts : « Toujours plus de deux-roues motorisés à Lausanne, limitons le bruit et la pollution au centre-ville, encourageons le scooter électrique ! ».
<i>Discussion préalable</i>	Mme Séverine Evéquo (Les Verts) ; M. Henri Klunge (PLR) <u>qui demande le renvoi en commission</u> ; M. Johann Dupuis (La Gauche) ; Mme Séverine Evéquo (Les Verts). La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.
Postulat	de Mme Isabelle Mayor (Les Verts) : « demandant un plan directeur de l'alimentation : pour une alimentation de proximité, responsable et festive ! ».
<i>Discussion préalable</i>	Mme Isabelle Mayor (Les Verts) <u>qui demande le renvoi à la Municipalité</u> . Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide : de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport
Motion	de M. Hadrien Buclin (La Gauche) : « Un 'reçu' pour limiter les contrôles policiers au faciès ».
<i>Discussion préalable</i>	M. Hadrien Buclin (La Gauche) <u>qui demande le renvoi en commission</u> . La demande ayant été formulée par l'initiant, la motion est renvoyée à une commission.
Motion	de M. Hadrien Buclin (La Gauche) : « Incitons les habitants à trier l'acier et l'aluminium ménager par une augmentation significative des postes fixes de collecte ».

Deuxième partie de la 17^{ème} séance du mardi 17 juin 2014

<i>Discussion préalable</i>	<p>M. Hadrien Buclin (La Gauche) <u>qui demande le renvoi à la Municipalité</u> ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) <u>qui demande le renvoi en commission</u>.</p> <p>La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.</p> <p>_____</p>
Postulat	<p>de M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) et consorts : « Plan directeur communal (PDCOM) et intégration des bâtiments hauts ».</p>
<i>Discussion préalable</i>	<p>M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) <u>qui demande le renvoi à la Municipalité</u>.</p> <p>La demande ayant été formulée par l'initiant, le postulat est renvoyé à une commission.</p> <p>_____</p>
Postulat	<p>de M. Vincent Rossi (Les Verts) : « Un plan de mobilité douce por Lausne durant les travaux ».</p>
<i>Discussion préalable</i>	<p>M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) <u>qui demande le renvoi en commission</u>.</p> <p>La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.</p> <p>_____</p>
Clôture	<p>La séance est levée à 22 h 30.</p> <p>La présidente : Le secrétaire :</p> <p>.....</p>